



CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

**Séance publique du
27 juillet 2022**



**Colombier
Saugnieu**

SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

I. APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2022

II. MAISON DE SANTE

III. INFORMATIONS DIVERSES

1. Trésorerie de Meyzieu
2. Collecte des ordures ménagères

I. APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2022

Monsieur le Maire : Est-ce qu'il y a des commentaires sur le dernier conseil municipal du 22 juin 2022 ? Peut-on considérer qu'il est adopté ? J'ai déjà signé. À vous de signer.

Il nous faut un ou une secrétaire de séance. Nous avons un secrétaire. Est-ce qu'il y a une opposition ? Non, donc nous allons pouvoir commencer.

II. MAISON DE SANTE

Monsieur le Maire : Mesdames, Messieurs, je constate déjà que notre opposition fait la politique de la « chaise vide ». Quand il faut prendre des grandes décisions, ils ne sont pas là.

Après beaucoup de palabres, de ragots, de fausses informations, de bruits de couloirs, nous avons réussi à trouver une solution pour remettre sur les rails cette maison de santé.

Je n'accuserai personne en particulier, mais lorsque nous avons travaillé sur ce projet de MSP il y a une petite dizaine d'années, je ne pensais pas que nous puissions en arriver là. Nous avons mis une énergie considérable et un budget conséquent pour réaliser cette structure. Vous ne pouvez pas vous imaginer ma déception lorsqu'en début d'année, j'ai appris que tout ce que nous avons mis en place n'existait plus. Il fallait donc trouver une solution radicale pour reprendre la main et mettre en place une nouvelle offre de santé qui peut répondre aux attentes de la majorité de nos habitants.

Avec Catherine Lopez et Sonnya Garcia, nous avons travaillé avec de vrais professionnels pour trouver des solutions. Il est très vite apparu que nous devons nous contenter de louer nos locaux à des gens dont c'est le métier de gérer des structures telles que celle-ci. Tout cela, bien sûr, sous l'égide de l'ARS et du Conseil National de l'Ordre des médecins qui validera ce projet pour que le futur bail soit confirmé. Ce projet que nous propose la société Dokever répond aux critères d'une MSP (maison de santé pluriprofessionnelle) et sera évolutif afin d'étoffer l'offre de soins pour répondre aux attentes des habitants.

Aujourd'hui, déjà deux médecins et deux infirmiers sont inscrits et seront permanents à Colombier-Saugnieu. La société Dokever travaille maintenant pour accueillir d'autres praticiens. Comme ils vont louer tous les locaux pour eux, le mieux serait de les remplir. Ce serait beaucoup plus rentable. Ils vont surtout développer un concept de téléconsultation qui sera effectuée par les infirmiers surtout lors de leur visite auprès des gens lorsqu'ils leur apportent des soins.

Parmi ces deux infirmiers se trouve un infirmier local puisque Patrick Chamoux qui a été lâchement abandonné par l'association « Optisoins » s'est retrouvé tout seul. Des meubles et son ordinateur lui ont été volés. Tout lui a été « piqué » en fin de compte. C'est le seul qui a dit que ses clients passaient avant toutes les « bisbilles » qu'il peut y avoir et qui a décidé de rester sur la commune. Il est venu nous voir plusieurs fois et nous l'avons mis en relation avec la société Dokever qui l'a embauché. Voilà donc le point à ce jour.

Il vous reste maintenant à me donner l'autorisation de signer ce bail avec la société Dokever afin que celle-ci puisse officiellement déposer sa demande d'agrément auprès de l'Agence Régionale de Santé (« ARS ») qui validera ce projet le 15 septembre. L'ARS se réunit deux fois par an pour valider les projets de maison de santé, en mars et en septembre. Nous avons de la chance, cette année

c'est le 15 septembre que cela sera officiellement validé, sachant que, bien sûr, ils n'ont pas fait cela sans en parler à l'ARS. Ils sont en rendez-vous tout le temps avec l'agence. Le minimum pour une MSP est d'avoir deux médecins et un infirmier et ils ont déjà deux médecins et deux infirmiers. Si nous regardons par rapport à aujourd'hui, deux médecins représentent quatre fois plus que ce que nous avons jusqu'à maintenant, puisque nous n'en avons qu'un demi. Je suis prêt à répondre à vos questions avec Catherine Lopez et Sonnya Garcia puisqu'au niveau administratif, c'est cette dernière qui a tout géré. Je pense que tout le monde a lu le projet de bail.

Je réponds à vos questions. Il n'y a pas de questions. Je vais donc lire le rapport que je vous ai envoyé. Je vais vous lire la délibération qui doit m'autoriser à signer un bail professionnel afin de louer les locaux de la maison de santé pluriprofessionnelle.

Colombier-Saugnieu accueille une maison de santé pluriprofessionnelle depuis le mois de septembre 2016. Ce label a été retiré par l'ARS courant du premier trimestre 2022 du fait du non-respect des plages d'ouverture. Pour mémoire, pour obtenir et conserver le label de la MSP, celle-ci doit, entre autres, être ouverte de 8 h à 20 h du lundi au vendredi et de 8 h à 12 h le samedi. Une tolérance peut être appliquée mais dans notre cas, l'amplitude d'ouverture était devenue beaucoup trop restreinte. Aussi, le conseil municipal m'a autorisé à ne pas renouveler deux baux qui arrivaient à terme en septembre 2022. Depuis, deux autres professionnels de la MSP nous ont envoyé une demande de résiliation de leur bail. Un local est libre depuis le départ du Docteur Delorme en 2019.

Les locaux de la MSP seront ainsi totalement libres fin septembre 2022. Pour le moment, les praticiens paient toujours leur location donc nous ne pouvons pas rentrer dans le local tant que la date du 14 ou 15 septembre n'est pas passée. Afin de pérenniser et d'augmenter une offre de soins complète mais également permettre aux nouveaux habitants de profiter d'un parcours de soins en pouvant bénéficier d'un médecin référent, la commune a pour objectif de retrouver le label « MSP ». En effet, la labellisation est une garantie d'accès pour les habitants à une offre de soins qualitative et quantitative.

Je vous sollicite afin d'obtenir une autorisation de signer le bail professionnel avec une société qui sera chargée d'organiser l'installation des médecins, infirmiers et professionnels de santé médicaux, auxiliaires médicaux et paramédicaux ou pharmaciens conforme aux critères de la labellisation de la maison de santé pluriprofessionnelle.

Je pense que vous avez tous lu les 21 pages du bail. Avez-vous quelque chose à redire, d'autres questions ? S'il n'y a pas de questions, nous allons passer au vote.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

La délibération est adoptée à l'UNANIMITÉ

III. INFORMATIONS DIVERSES

1. Trésorerie de Meyzieu

Monsieur le Maire : La trésorerie de Meyzieu va fermer le 26 août dans le cadre de la réduction des effectifs du ministère des Finances. Dorénavant nous allons dépendre de Givors. Ce sera très pratique pour tout le monde ! Heureusement que nous avons la maison France Services à Colombier car elle pourra assurer toutes les missions courantes d'aide aux déclarations. S'il s'agit d'un problème de redressement fiscal, ce n'est pas la maison France Services qui va s'en occuper.

2. Collecte des ordures ménagères

Monsieur le Maire : Une information est arrivée aujourd'hui. J'étais déjà au courant mais j'attendais avec impatience l'information officielle. Au mois d'août, la collecte des ordures ménagères ne sera assurée que les lundis. Là aussi, nous sommes victimes du manque de personnel. Il n'y a plus de chauffeur, pas de saisonniers. Deux saisonniers se sont présentés cette année alors que d'habitude il y en a une vingtaine. Ils sont repartis aussitôt lorsqu'ils ont vu le travail qu'il y avait à faire. La seule solution que nous avons trouvée a été de réduire les tournées. Mais ce sera peut-être un mal pour un bien car nous avons l'intention de réduire les tournées, surtout en ce qui concerne les ordures ménagères. Faire l'essai une fois par semaine sera très bien. Nous avions le lundi et le jeudi et nous conservons le lundi.

Monsieur Michel-Ange GARCIA : Comme Lino n'est pas là, je voudrais parler de la pièce du 17 septembre. Les places sont en vente. Allez-y.

Madame Marie Laure REYPE-ALLAROUSSE : Une autre information un petit peu en anticipation. La demi-journée d'accueil des nouveaux arrivants se tiendra le samedi 15 octobre matin. Une information sera faite en temps et en heure mais si d'ores et déjà les nouveaux habitants pouvaient se manifester, ce serait bien.

Monsieur le Maire : Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de nouveaux habitants mais cela sera très bien pour eux.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Nous allons donc clore ce conseil et donner la parole au public.

Pierre MARMONIER
Maire de Colombier Saugnieu

